

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Anne-Marie von Arx-Vernon, Véronique Schmied, Béatrice Hirsch Aellen, Luc Barthassat, Jacques Baudit, Guillaume Barazzzone, Mario Cavalieri, Michel Forni, François Gillet, Guy Mettan, Pascal Pétrroz et Pierre-Louis Portier

Date de dépôt: 7 juin 2006

Messagerie

Proposition de motion

pour l'installation de distributeurs de nourriture saine dans tous les collèges du canton

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la nécessité de lutter contre l'augmentation de l'obésité et de la surcharge pondérale;
- la nécessité de ne pas inciter les jeunes à manger des aliments qui présentent des excès de sucre;
- la nécessité de promouvoir les produits sains auprès des adolescents et des jeunes adultes,

invite le Conseil d'Etat

- à installer des distributeurs de nourriture saine (eau minérale, fruits frais ou secs, etc.) dans tous les collèges;
- à renforcer la collaboration avec Agri Genève en matière de promotion des produits sains dans les établissements scolaires du canton.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'Organisation mondiale de la santé estime que plus d'un milliard de personnes présentent un excès de poids. Si la tendance actuelle est maintenue, leur nombre pourrait encore augmenter d'un demi-milliard d'ici 2015. L'excès de poids est majoritairement causé par le déséquilibre entre apports alimentaires et dépenses énergétiques, et ce dès le plus jeune âge. Il est donc primordial d'encourager, dans les établissements scolaires de Genève, des habitudes nutritionnelles équilibrées par la promotion de produits sains. La présente motion demande donc d'installer dans tous les collèges du canton des distributeurs de nourriture saine (eau minérale, fruits, etc.) et de renforcer la collaboration avec Agri Genève.

Surcharge pondérale et obésité

Trente-six distributeurs à boissons sucrées et 12 distributeurs à snack sont aujourd'hui à disposition des élèves dans la vingtaine de collèges du canton de Genève. Une situation dommageable qui favorise chez les élèves des habitudes alimentaires peu équilibrées. D'après une étude réalisée auprès de 4000 élèves vaudois âgés de 10 à 19 ans, près de 80 à 90% des adolescents consomment des collations, particulièrement l'après-midi, et dont le plus souvent du chocolat, des pâtisseries ou des biscuits. L'apport calorique journalier par les snacks est non négligeable : 23% pour les filles et 20% pour les garçons. Le grignotage (chips, sucreries...) est pratiqué par 70% des enfants présentant un excès de poids supérieur à 40%.

Or c'est durant l'adolescence que 15% de la taille définitive et 50% du poids définitif sont acquis. On sait par ailleurs que la probabilité qu'un jeune obèse le reste à l'âge adulte varie entre 20 et 50% avant la puberté et entre 50 et 70% après la puberté, ce qui signifie que l'obésité à l'adolescence est un facteur prédictif pour l'obésité à l'âge adulte.

L'excès pondéral, l'obésité et les maladies chroniques qui leur sont liées constituent un problème en grande partie évitable. Environ 80% des cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux et diabètes de type 2, et 40% des cancers seraient évités par une alimentation saine, une activité physique régulière et le renoncement au tabac. Il faut donc lutter pour promouvoir une alimentation saine, et ce dès le plus jeune âge.

Initiatives à encourager

Depuis cette année, tous les distributeurs ont été bannis des cycles d'orientation. Une initiative initiée par le Département de l'instruction publique afin de lutter contre la « malbouffe ». Dans les collèges, la situation perdure. Un test va être réalisé dans deux établissements du canton lors de la rentrée scolaire 2006-2007 : les distributeurs à boissons et snacks seront approvisionnés par des aliments validés par une diététicienne (eau minérale et fruits notamment). Cette initiative est à encourager. La présente motion demande donc de l'étendre à l'ensemble des collèges de Genève.

Il faut également renforcer un partenariat avec Agri Genève afin de promouvoir les produits du terroir. Une façon de reconnecter les jeunes avec les saisons et de valoriser les aliments sains. Cela permettrait ainsi d'orienter les habitudes nutritionnelles des jeunes vers des produits de qualité.

Juste milieu

La suppression totale des distributeurs dans les collèges du canton est une solution trop radicale. Plusieurs arguments plaident en faveur de l'approvisionnement des distributeurs par des produits sains :

1. Près de 20% des élèves ne prennent pas de petit déjeuner. Une situation qui leur pose des problèmes de concentration. Il paraît donc important de mettre à disposition des collégiens des petits encas afin de leur permettre de suivre les cours dans les meilleures conditions.

2. Si aucun snack ou boisson n'est mis à disposition des collégiens, ceux-ci iront s'approvisionner en boissons sucrées ou barres chocolatées dans les tabacs et les stations-services environnantes.

3. Plusieurs collèges proposent des cours du soir aux adultes. Il paraît important de leur mettre à disposition des petites choses saines à grignoter.

Il paraît donc aujourd'hui urgent de remplacer, dans les distributeurs des collèges du canton de Genève, les boissons sucrées et les aliments déconseillés pour l'équilibre alimentaire par des produits de qualité.

A la lumière de cet exposé des motifs, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à résERVER bon accueil à la présente motion.